

**Un portrait de**

# **Joseph de Maistre**

**tracé par sa fille**

## **Constance**

**Lettre de Constance, duchesse de Laval-Montmorency,**

**à son petit-neveu et filleul Joseph de Maistre s.j.,**

**le 2 mars 1881, depuis Borgo Cornalese**



## Préface

*On compte aujourd'hui plus de 350 ouvrages ou articles en langue française sur l'illustre savoyard Joseph de Maistre 1753-1821. On en compte presque une quarantaine en langue anglaise, une trentaine en italien, d'autres en allemand, en polonais, etc. Certains de ces ouvrages sont des biographies, mais la plupart d'entre eux s'attachent à essayer de dévoiler un aspect plutôt qu'un autre de ce personnage hors du commun.*

*Voici une biographie relativement succincte, mais très édifiante, écrite un an avant sa mort, par sa fille cadette Constance de Maistre 1793-1882, devenue la duchesse de Laval-Montmorency. Cette biographie provient d'une lettre écrite pour répondre aux bons vœux de son petit fils et filleul Joseph de Maistre 1861-1931. Ce Joseph était l'aîné des fils de Charles de Maistre 1832-1897, lui même fils de Rodolphe 1789-1866 frère de Constance. Joseph allait devenir jésuite et se posait des questions sur son bisaïeul. Constance trouva dans sa lettre l'occasion de partager avec le futur prêtre ce qui comptait le plus pour elle dans sa vision de son père qui lui avait tellement manqué.*

*Constance avait enfin redécouvert son père en 1814 après plus de 12 ans de séparation. Ayant dû en 1802 à l'âge de 9 ans s'éloigner de Sardaigne pour réoccuper avec sa mère la maison familiale de Chambéry, elle ne retrouva qu'à l'âge de 21 ans le comte à Saint-Petersbourg. Elle ne le quitta plus jusqu'au décès du grand homme en 1821, mort qui survint à Turin alors qu'elle avait 28 ans. Pendant sept années, années d'abondance et de grande entente autant familiale qu'intellectuelle, elle fut autant la secrétaire que la confidente de son père chéri.*

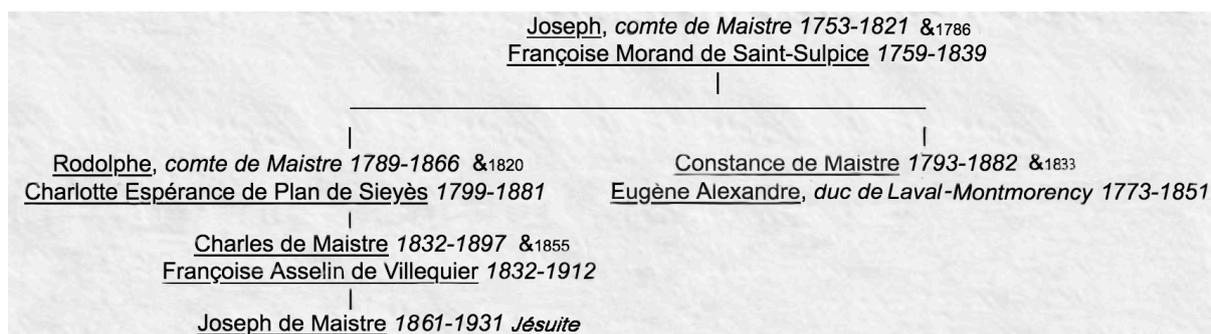
*Constance avait donc tout lieu de bien avoir saisi le caractère et les principes de son père, et le portrait qu'elle trace de lui sur le plan moral et religieux aida certainement son petit fils dans sa vocation religieuse.*

*La transcription de la lettre de Constance à son filleul apparut dans la revue Études des Jésuites de France, le 20 novembre 1910. Elle est disponible en ligne sur le site Gallica de Bibliothèque Nationale de France, et je l'ai reproduite ci-après. J'ai apporté en bleu quelques corrections et en notes des traductions de phrases en latin.*

*Je forme des vœux pour que ce portrait de famille inspire de nouvelles personnes à mieux admirer toute la « constance » du grand Joseph à s'opposer au désordre et à l'impiété.*

À Corsier, le 24.03.2021,  
Pierre X. Angleys

## Aperçu généalogique





# ÉTUDES

REVUE FONDÉE EN 1855

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ET PARAISSANT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

47<sup>e</sup> ANNÉE. — TOME 125<sup>e</sup> DE LA COLLECTION

20 NOVEMBRE 1910

I. — LAMENNAIS FONDATEUR D'ORDRE. . . . .	Paul Dudon . . . . .	449
II. — UNE POÉSIE DÉVOTE. — L'IMITATION DE PIERRE CORNEILLE. — Fin. . . . .	Victor Poucel. . . . .	474
III. — UN PORTRAIT DE JOSEPH DE MAISTRE, TRACÉ PAR SA FILLE CONSTANCE. . . . .	Duchesse de Laval-Mont- morency . . . . .	495
IV. — LE SAINT SUAIRE DE TURIN . . . . .	Joseph de Joannis . . . . .	508
V. — LA THÉOLOGIE DES ÉGLISES « ORTHO- DOXES ». . . . .	Michel d'Herbigny . . . . .	514
VI. — BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION. . . . .	Joseph Burnichon . . . . .	519
VII. — BULLETIN DES MISSIONS . . . . .	Alexandre Brou. . . . .	546
VIII. — REVUE DES REVUES FRANÇAISES. — RELI- GION ET MORALE. . . . .	Yves de la Brière. . . . .	564
IX. — REVUE DES LIVRES. — Religion et Ascétisme: <i>F. Sibaud; P. Peeters, S. J.; Saint Charles Borromée.</i> — Philosophie: <i>J. Balmès.</i> — Géographie: <i>H. Saladin.</i> — Sciences: <i>P. Painlevé et E. Borol.</i> — Théâtre: <i>L. Bethlém.</i> . . . . .		584
X. — ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS D'OCTOBRE 1910. . . . .		590

PARIS

BUREAUX DES ÉTUDES

50, RUE DE BABYLONE (VII<sup>e</sup>)

— 1910 —

# UN PORTRAIT DE JOSEPH DE MAISTRE

TRACÉ PAR SA FILLE CONSTANCE

---

Un livre de M. Ernest Daudet sur *Joseph de Maistre et Blacas*<sup>1</sup> a remis naguère en belle lumière l'auteur du *Pape* et des *Considérations sur la France*. Des fêtes imposantes viennent, à Chambéry, de commémorer le centenaire de l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*.

Quand il parle de l'année 1817, qui vit J. de Maistre à Paris, M. Ernest Daudet regrette de trouver dans la correspondance du grand homme trop peu de détails<sup>2</sup>. Regret, hélas ! presque aussi vain que légitime. Toutefois, dans la lettre que les *Études* publient aujourd'hui, et qu'elles doivent à l'obligeance du destinataire, arrière-petit-fils de Joseph de Maistre, et religieux de la Compagnie de Jésus, la duchesse de Laval-Montmorency dévoile un peu le mystère dont le séjour de J. de Maistre à Paris demeure entouré.

Il y a, d'ailleurs, dans ces pages, un charmant portrait de J. de Maistre. Tout le monde connaît et admire les lettres de celui-ci à sa fille Constance. Il sera sans doute agréable à nos lecteurs de savoir comment Constance, jusqu'à l'âge le plus avancé, gardait à son père un culte d'exquise et clairvoyante tendresse<sup>3</sup>.

## MON BIEN CHER NEVEU ET FILLEUL,

Je suis toute mortifiée et presque honteuse de répondre si tard à votre affectueuse et intéressante lettre du 2 janvier. Je l'ai reçue dans un moment pénible où j'étais abattue et oppressée par le grand froid, à peine capable de lire tout ce que le nouvel an m'apportait de compliments et de remerciements de la part de mes connaissances, de mes obligés, — et surtout de bons et tendres souhaits provenant de la nombreuse phalange de mes neveux et nièces de la première

1. Voir *Études*, 20 août 1908, p. 565.

2. *Op. cit.*, p. 318.

3. On n'a pas besoin de rappeler, pour certaines vivacités de plume, le caractère tout à fait privé d'une lettre de famille.

et seconde génération. Vous saurez, mon cher Joseph, qu'en ce mois de janvier dont je me plains, je suis entrée dans ma quatre-vingt-huitième année. De quoi est-on capable à cet âge ? Néanmoins je tâcherai de répondre de mon mieux à toutes vos questions.

Une grande peine pour moi au début de ma jeunesse fut d'être séparée de mon père, tellement que j'eusse épousé un vieillard décrépît dans l'espoir qu'en mourant il me laisserait de quoi faire le voyage de Pétersbourg pour me réunir à ce cher père, qui, selon mon idée, devait répondre à ma tendresse ; en quoi mon espoir n'a pas été déçu. Je lui écrivais une fois : « Vous ne me connaissez pas, vous ne pouvez pas m'aimer comme vos deux autres enfants, trouvez quelque manière de m'appeler auprès de vous, de me retenir pendant deux ans : deux ans de bonheur dans ma vie, est-ce trop ? » Il me répondit : « Ne crois pas, chère enfant, que faute de te connaître tu sois moins aimée que ton frère et ta sœur ; il y a même dans mon cœur quelque chose de particulier pour toi, à cause de cette fatalité qui nous a séparés dès ta naissance ; c'est la tendresse multipliée par la compassion. » Quoi de plus doux pour l'orpheline d'un père vivant ? — C'était encore une sienne expression. Notre réunion fut retardée jusqu'à la fin de 1814, après le retour du roi de Sardaigne à Turin. Votre grand-père et le général Michaud avaient été délégués par l'empereur Alexandre pour annoncer à Victor-Emmanuel que ses États lui étaient rendus, augmentés du duché de Gênes. — Pas de changement de position pour le comte de Maistre, il restait comme ci-devant ministre plénipotentiaire à Pétersbourg : sa femme et ses deux filles partaient pour aller le rejoindre, escortées de leur fils et frère, capitaine dans les Chevaliers-Gardes.

Je vous laisse à penser pour ma mère, pour ma sœur<sup>\*</sup>, la joie de se retrouver avec leur mari et leur père après quatorze ans de séparation ; quant à moi je ne rêvais qu'à cette réunion, objet de tous mes désirs. Elle aurait pu avoir lieu deux ans plus tôt, avant la guerre de 1812, de par la grâce de l'empereur Alexandre. Il aimait votre bisaïeul, il voulait se l'attacher en lui donnant la place que Nesselrode a occupée depuis. C'était un poste éminent. Mon père fit deux objec-

<sup>\*</sup> *Note de P.X. Angleys* : cette soeur aînée de Constance était Adèle de Maistre 1787-1862 qui devint en 1843 l'épouse d'Hyppolite, dit le comte Terray.

tions ; l'une, que si la guerre venait à éclater (on la pressentait déjà) sa femme et ses deux filles restaient à la merci de Napoléon, qui n'était pas doux, même pour notre sexe. « A cela ne tienne, reprit l'Empereur, faites venir les trois dames, je me charge des frais de voyage. Elles trouveront un courrier à Polosck. » M. Dauzer (beau-frère de M. de Cavour par sa femme, une demoiselle Sellon, genevoise) fit le zélé envers son empereur et refusa à ma mère le passe-port pour Vienne, où l'on était sûr d'en obtenir un pour Pétersbourg. Je vous laisse à penser nos regrets et ceux de mon père qui nous attendait à Polosck », logé au collège des Jésuites qui le consolèrent de leur mieux en lui prêchant la résignation à la volonté de Dieu. Quant au poste éminent offert au ministre de Sardaigne, celui-ci en écrivit à sa Cour. « Voyez Sire, disait-il à Victor-Emmanuel, si dans cette nouvelle position, je puis être plus utile à V. M. que dans celle que j'occupe actuellement. C'est à Elle de décider. » Le roi ne répondit mot, et réduit à son propre conseil, mon père se dit à lui-même : Je ne quitterai point mon souverain pauvre et malheureux pour un souverain au faite de la grandeur ; et il demeura dans sa chétive position, gros-Jean comme devant. Bien chétive position, car il n'aurait pu dîner les sept jours de la semaine, s'il n'avait eu son couvert chez les opulents Russes de sa connaissance, qui se le disputaient en raison des charmes de la conversation, et aussi à cause de la bienveillance de l'Empereur. Cette bienveillance, il la mettait à profit pour rendre service à ses compatriotes piémontais, procurant aux uns des grades dans l'armée russe, et venant au secours des prisonniers après la guerre de 1812.

Vous saurez, mon cher neveu, qu'en Russie, on n'est rien, du moins c'était ainsi de mon temps, et l'on n'est reçu ni à la Cour, ni dans le grand monde, à moins d'avoir un grade militaire. Mon frère Rodolphe, envoyé tout jeune à Pétersbourg pour le mettre à couvert de la conscription française, servait mon père en qualité de secrétaire, mais il grandissait, et quand il eut dix-huit ans, il fallut prendre un parti. Le roi ne voulait rien faire pour lui. L'Empereur, très bienveillant, dit à mon père : « Donnez-moi votre fils, je le reçois dans mon armée ; que son souverain le nomme à tel grade

qu'il voudra et ce grade il l'aura. » La bonté du roi s'y refusa. « Hé bien, dit l'Empereur, je vais faire pour vous, mon cher Comte, tout ce qui est possible; je nomme votre fils cornette dans mes Chevaliers-Gardes, ce qui lui donne le grade de sous-lieutenant dans l'armée, et son équipage est à ma charge. » Pouvait-on être plus aimable? — Préalablement ma mère avait été consultée indirectement : « Il s'agit d'une carrière pour notre fils, lui avait écrit notre père, je voudrais ton avis? — « Tout ce que tu feras, je l'approuve d'avance, j'exclus seulement l'état militaire, car si je savais mon Rodolphe à la bouche d'un canon, j'en mourrais de chagrin. » Et, cependant, il fallait qu'il fût militaire sous peine d'être un paria rejeté de la société. Ce ne fut qu'après la paix d'Eylau que ma mère apprit que son fils unique était officier russe, mais elle le sut sauvé, et dans sa foi chrétienne elle se mit à espérer qu'il en serait de même dans les guerres suivantes, et il en a été ainsi dans la guerre contre la Suède et dans celles de 1812 et de 1813 contre la France.

Voici des détails sur notre vie intime à Pétersbourg. En hiver, ma mère allait à la messe au point du jour (neuf heures du matin), dans la seule église catholique, dédiée à sainte Catherine; ma sœur l'accompagnait et moi aussi quand ma santé me le permettait. Au retour, un déjeuner frugal. Mon père se mettait à son bureau, il écrivait et dictait des lettres en même temps. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* étaient en manuscrit dans son portefeuille; à nous trois nous les avons copiées: Rodolphe le dialogue sur la guerre, ma sœur le développement sur les sacrifices, moi l'attaque de la philosophie de Locke, etc. — Quand mon père écrivait, c'était comme d'inspiration, sans s'arrêter, versant des pensées sur le papier comme de l'eau dans un vase. Quand il en avait le loisir, il me donnait des leçons de latin, ravi qu'il fut ma passion. « Voyons, disait-il, voici une belle ode d'Horace, tâche de la comprendre et de me l'expliquer. » Quand je réussissais à la comprendre il était tout content, il me faisait aussi scander les vers de *l'Énéide*, ce qui m'était moins facile, n'ayant pas l'oreille musicale. Il était si bon pour sa *follantine* (c'est le nom de caresse dont il m'appelait) que lorsque j'étais trop souffrante pour aller en soirée,

répondit-il, je suis de service auprès de l'Empereur, je lui en parlerai. » L'Empereur fort gracieusement répondit : « Dites au comte de Maistre que je mets à sa disposition le *Hambourg* pour lui et sa famille. » Notre embarquement eut lieu le 31 mai. Je ne saurais vous dire comme on était bien sur le vaisseau, ma mère excepté qui redoutait la mer depuis une tempête qu'elle avait essuyée en allant de Sardaigne à Gênes. Pour moi, j'y ai trouvé mille plaisirs, même celui d'une tempête que je désirais voir comme chose nouvelle, comme aussi le lever du soleil sur l'Océan. Nous abordâmes à Calais, et de là nous filâmes sur Paris. C'était l'année 1817, l'année de la famine. A chaque relais de poste notre voiture était entourée de pauvres gens qui demandaient du pain. Quand c'était dans une ville, mon père faisait acheter du pain qu'on leur distribuait. Dans les relais de campagne il donnait de l'argent. A Paris pas de misère, la Cour entretenait des vivres à bas prix. Jamais, je pense, cette grande ville, nid de révolutions, n'avait eu un aspect aussi gai qu'alors. Tous les gens qu'on rencontrait avaient l'air d'être en quête d'amusements. Mon père se fit présenter au Roi et à la Duchesse d'Angoulême ; la Duchesse fut très gracieuse, le Roi poli mais un peu froid. Il avait sur le cœur l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, qu'il estimait être la critique de sa Charte. C'était une critique d'inspiration prophétique, car elle était écrite en 1810 et la Charte datait de 1814 ! Il est vrai que cette Minerve sortie du cerveau de Louis XVIII ne plaisait nullement à mon père. « Elle ne fait honneur à personne », avait-il dit dans le livre *Du Pape*. Mais sur les représentations de quelques amis, qui lui firent observer que l'auteur de la Charte prendrait ce mot pour une offense directe : « Eh bien, changeons : *qui ne fait honneur qu'à son Roi* » ; supposant que c'était une condescendance à l'égard du mauvais esprit de ses sujets engoués du gouvernement anglais. A l'Académie Française mon père eut une sorte d'ovation : « C'est ici, au milieu de nous, que vous devriez être, Monsieur le Comte, et nous vous considérons comme l'un des nôtres. » Mme de Staël était alors établie à Paris, d'où Napoléon l'avait soigneusement écartée pendant tout son

règne, malgré ses infinies bassesses pour y rentrer, lesquelles donnèrent lieu à ce distique peu flatteur mais trop vrai :

Armande se consume en efforts superflus,  
La vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.

Mon père se proposait de voir la fameuse dame, et de la convertir au catholicisme. Il devait avoir avec elle une entrevue ménagée par Mme Swetchine, mais une incommodité survint qui ne permettait pas au bel esprit de recevoir personne, et cette incommodité devint une maladie sérieuse qui emporta la pauvre protestante et la réunit, je ne parle pas de l'âme, mais de son corps, avec ceux de son père et de sa mère dans un même bassin d'eau-de-vie, près Genève. Les amateurs de ces trois célébrités allaient les voir comme des bêtes curieuses que l'on conserve dans les musées ; puis l'admiration s'est lassée et un beau jour, ces dépouilles ont été rendues à la terre qui les vomira au jour du jugement.

Notre séjour à Paris fut de trois semaines, pas plus. La famille de mon père l'attendait en Savoie, moins son frère Xavier resté à Saint-Pétersbourg et sa sœur Mme de Saint-Réal, établie à Gênes avec son mari Intendant dans cette ville. De cette nombreuse famille, votre bisaïeul vit encore trois de ses sœurs : la religieuse, et Mmes de Buttet et de Constantin avec leurs enfants. Il me laissa en Savoie pour y prendre les eaux d'Aix afin de me guérir d'une forte entorse qui me rendait boiteuse. Les déboires, les chagrins l'attendaient à Turin. Il n'y avait ni place ni pension pour le fidèle sujet qui avait servi les intérêts du Roi avec tant de zèle à Pétersbourg pendant quatorze ans, dans une place dont aucun autre n'avait voulu, ni Piémontais, ni Sarde, vu l'éloignement et la minime rétribution. Quand mon frère arriva de Pétersbourg, où il devait gérer les affaires jusqu'à l'arrivée du nouveau ministre, autre déboire ! Le ministre de la guerre lui refusa son grade de lieutenant-colonel. Mon frère en écrivit à Saint-Pétersbourg. L'Empereur se fâcha et fit dire au Roi que lui, Empereur de Russie, ayant reçu dans son armée les officiers sardes avec leur grade, il s'étonnait qu'on refusât la même réciprocité aux officiers

russes. Sur quoi mon frère eut immédiatement son grade. Quant à mon père, ce ne fut que dix-huit mois plus tard, quand la révolution commençait à gronder, que le roi le nomma ministre d'État et garde des sceaux en vue de son opposition à ceux qui *novis rebus studebant*.<sup>\*</sup> En ce temps-là, les Cortès d'Espagne proclamaient leur constitution qui ne manquait pas d'adhérents à Turin. Dans un conseil d'État composé de hauts fonctionnaires et présidé par le Roi, la question d'une modification dans la forme du gouvernement fut agitée. Les ministres penchaient pour une constitution, soit celle des Cortès, soit la charte française. Le roi ne voulait ni de l'une ni de l'autre. Mon père se leva et parla d'abondance contre tout changement. Dans son discours, qui fut admirable, dit-on, il y avait cette phrase : « La terre tremble et vous voulez bâtir. » Le roi fut charmé et dans sa première audience à son garde des sceaux, il daigna lui dire : « Tu es vraiment mon bon sujet et un parfait honnête homme ». — « Voyez mes enfants, nous disait mon père, il y a cinquante ans que je le sers, et c'est aujourd'hui seulement qu'il reconnaît mon zèle et ma fidélité, cela signifie que je dois mourir bientôt. » Son pressentiment n'était que trop juste. L'année suivante fut la dernière de sa vie. Il vit encore la première explosion de la révolte à l'Université de Turin; la jeune Mme de Barol vint lui raconter quelques brutalités de la force publique, notamment à l'égard d'un étudiant Savoyard qui fut légèrement blessé. « Madame, lui dit-il, ceci est un petit malheur, un malheur particulier. L'important, c'est que force soit restée à l'autorité. » Hélas ! ce n'était qu'un coup d'essai; les subséquents auraient échoué de même si chacun avait fait son devoir. Mais la haute noblesse piémontaise avait épousé les idées nouvelles, et la révolution se fit, au grand chagrin du peuple et des gens raisonnables; le bonheur national eut gain de cause dans l'avènement au trône de Charles-Félix.

Mon père n'était plus de ce monde alors. Il quitta ce triste monde le 26 février 1821. « Mes enfants, nous disait-il sur son lit de mort, je prévois de grands malheurs, une révolution plus terrible que celle qui a terminé le siècle dernier (elle est moins cruelle mais plus savante); c'est assez d'en

<sup>\*</sup> Note de P.X. Angleys : *Novis rebus studebant* - cherchaient de nouvelles choses, cherchaient la Révolution...

avoir subi une, je m'en vais à temps. » Quinze jours après, la révolution triomphait, nous avons la courte et misérable régence du prince de Carignan, puis l'entrée à Turin de l'armée fidèle, flanquée d'un corps de troupe autrichien, et tout rentrait dans l'ordre.

J'arrive à vos questions sur le caractère et les principes de votre bisaïeul.

Il disait des femmes qui visent à la célébrité : « Elles n'ont fait aucun chef-d'œuvre ni dans les arts, ni dans les sciences, ni dans la littérature ; mais elles font quelque chose de mieux, c'est sur leurs genoux que se forme l'honnête homme et le chrétien. » Les principes religieux, sa culture morale, il les devait à sa mère. « Ma sublime mère, disait-il, aimait les Jésuites, je les aime, mon fils les aime aussi, et si Dieu lui donne des enfants, ils les aimeront pareillement. » Il était tout petit garçon lors de la proscription des Jésuites en France. Comme on en parlait devant lui, il se mit à sauter dans la chambre en chantonnant : « Proscription des Jésuites ! » — « Joson, lui dit sa mère, c'est un grand malheur dont il s'agit et qui aura des suites fatales. » Le pied levé, il s'arrêta, regarda sa mère, dont le visage était consterné et comprit tout de suite qu'il y avait lieu de s'attrister. Cette impression ne s'effaça plus de son esprit. Sa mère le gouvernait comme une de ses filles. Dans le temps qu'il était à l'Université de Turin, il ne se permettait pas d'ouvrir un livre inconnu sans en avoir écrit à sa mère et reçu d'elle la permission de le lire. Grâce à sa bonne réputation, il fut reçu jeune dans le sénat de Chambéry où son père avait la place de second Président. Le Sénat, dans le royaume de Sardaigne, représentait le parlement français : même autorité, même importance, et, malheureusement, mêmes préjugés, même susceptibilité et mêmes prétentions à l'égard de la sainte Église romaine dont il contrôlait les actes jusqu'à vouloir prendre connaissance des cas de conscience. Mon père disait : « Le parlement français a perdu son nom et son individualité pour avoir fait la guerre à l'Église. » La même punition a frappé le Sénat sarde lequel, comme son modèle, a été fractionné en cours de première instance d'appel et de cassation quand Charles-Albert a donné sa charte. Dans ses courts séjours

en Savoie, depuis son séjour en Russie, votre bisaïeul vit nombre de ses anciens confrères qui lui reprochèrent d'être devenu papiste. « Anciennement vous étiez des nôtres », disaient-ils. — « Hélas ! répondit-il ; mais on ne vient dans le monde que pour reconnaître ses erreurs et s'amender. » A l'égard de son livre *Du Pape*, plusieurs voulaient qu'il en corrigéât le titre qui sentait trop le moyen âge. « Le titre restera, répondit-il, il indique au premier abord ma profession de foi. — Et si vous commenciez à faire paraître les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, qui sont toutes prêtes dans votre portefeuille ? — Les *Soirées* ne me vaudront que des éloges, je veux d'abord livrer au public *le Pape*, qui aura bien des contradicteurs. » Comme il était garde des sceaux, président à tout écrit public, le Sénat ne put confisquer son livre, ni admonester l'auteur, mais quelques années plus tard, au début du règne de Charles-Albert, *le Pape*, conjointement avec les mémoires du cardinal Pacca, ne se vendaient plus chez les libraires qu'avec réserve (*con cautela*), et l'acheteur devait donner son nom au libraire qui l'inscrivait sur son registre. Notez que cette réserve ne se pratiquait pas à l'égard des romans de Victor Hugo, de Mme Sand, etc. Ce livre *Du Pape*, mon père avait voulu le dédier au Souverain Pontife Pie VII. Il en conféra avec le chargé d'affaires, celui-ci fit semblant d'y mettre beaucoup d'intérêt ; il en avait écrit avec beaucoup de chaleur à Rome. Menteries ! c'était un mauvais drôle appartenant à la secte des *Carbonari*, et à la grande compagnie des mangeurs faisant ripaille chez les ministres étrangers, en particulier chez l'ambassadeur d'Espagne, qui traitait son monde dans sa cave, ses hôtes assis sur des tonneaux. Ce misérable vint dire à mon père que son *Épître dédicatoire* avait été mise sous les yeux du pape (il n'en avait ni parlé ni écrit), mais que dans les circonstances actuelles Sa Sainteté n'osait pas accepter. « Pas seulement cette consolation avant de mourir », disait mon pauvre père. Dans son *Épître dédicatoire*, il y avait une phrase prophétique ; *Incidimus in mala tempora, nec terra aera* \* *nostra christiano nomini Diocletiano mitior*. Et parlant de l'esprit révolutionnaire : « Les souverains l'ont eu entre les mains (après la chute de Napoléon I<sup>er</sup>) ; ils pouvaient égorger

\* *Note de P.X. Angleys* : Le texte a été corrigé, tel qu'il apparaît dans l'édition originale du livre *Du Pape*. Cette phrase en latin peut se traduire par : « Nous rencontrons des temps difficiles, et notre ère dite chrétienne n'est pas plus douce que sous Dioclétien ».

le monstre, ils l'ont nourri, caressé ; viendra le jour où il les dévorera. » (Ajoutez : après les avoir avilis.)

Vous pouvez penser, mon cher filleul, que la conduite de votre bisaïeul était conséquente avec ses principes. Il était doux, commode dans le commerce de la vie, nullement rancuneux, rendant service à ceux qui avaient mal agi à son égard. Il faisait l'aumône non pas de son superflu, mais de son nécessaire. A l'égard des aumônes, sa manière était de donner aux pauvres qui nous entourent ; mais quand il s'agit d'œuvres catholiques pour la propagation de la foi : « Donnez toujours mes enfants, et ne refusez jamais. »

Ses opinions politiques. Vous savez qu'il n'aimait pas les Chartes, les constitutions écrites. « Les bonnes constitutions disait-il, sont celles qui dérivent du caractère, des mœurs d'un peuple, et que l'esprit évangélique a vivifiées et animées de son souffle. » Il citait à ce propos la réponse d'un jurisconsulte à un étranger qui lui demandait d'où était venue la loi salique : « Elle est écrite ès-cœurs des Français. » Vous pensez le cas qu'il faisait des d'Orléans lesquels ont toujours visé à détrôner les descendants de Saint Louis. Dans la première édition des *Considérations sur la France*, Louis Philippe conspirant déjà, mon père écrivait : « La France en serait-elle à ce comble d'ignominie d'élever sur le pavois le fils du régicide au lieu du frère du roi martyr ? » A l'avènement de Louis XVIII, les partisans de la royauté à l'insu de mon père firent réimprimer les *Considérations sur la France* ; la phrase concernant les d'Orléans fut biffée, ils avaient fait leur soumission, le Roi avait pardonné, tout était dit. Survinrent les Cent-Jours. On vit alors que Louis Philippe n'avait pas abdiqué son rôle de conspirateur. Louis XVIII ne voulait plus de cette famille en France ; elle eut pour intercesseurs le frère, les neveux du Roi ; ils firent tant par leurs instances que Louis XVIII signa le décret de leur retour, et présentant la plume au comte d'Artois : « Garde bien cette plume, Charles, elle te servira à signer ton abdication quand ils t'auront détrôné. »

Ai-je suffisamment répondu à vos questions sur mon père, mon cher neveu et filleul ? Je veux encore vous dire que la dernière affaire qui l'a occupé en ce monde a été l'établisse-



seul auteur, M. Latreille s'est fait l'écho de cette accusation dans son livre *Joseph de Maistre et la Papauté*<sup>1</sup>. En attendant le jour opportun pour traiter la question à fond, nous pouvons certifier que le chargé d'affaires à Turin n'a pas commis les « menteries » que lui attribue la duchesse de Laval-Montmorency, que Pie VII et Consalvi s'intéressèrent à l'œuvre de Joseph de Maistre et que celui-ci ne l'ignora pas.

P. D.

1. Page 275.

*Note de P.X. Angleys* : Les initiales P.D. qui concluent cet article se réfèrent au père Jésuite Paul Dudon.